

LE VILLAGE DES LÉPREUX DE DJIRING

L'activité de la Mission de Saïgon en Cochinchine
(*Les Annales coloniales*, 25 avril 1931)

Œuvres sociales

Le missionnaire de Djiring [Jean Cassaigne] a organisé un village pour les sauvages lépreux où il soigne lui-même leurs plaies. [...]

LÉPREUX ET LÉPROSERIES MOÏ
IV. — LE VILLAGE DES LÉPREUX A DJIRING
par Marcel NER
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 7 juin 1931)

J'avais déjà vu un autre groupement de lépreux, rassemblés auprès de Djiring par un Père qui dépend non de la mission des Bahnar mais de celle de Cochinchine. Venu en Indochine il y a peu d'années et fixé récemment à Djiring, dont le climat doux mais malsain rappelle celui du Kontum, ce Père, malgré la fièvre qui l'a rudement frappé, a pu, en peu de temps, apprendre, outre l'annamite, la langue d'une région dont il est le premier à tenter l'évangélisation. Il a pu ainsi publier deux vocabulaires, Français-annamite-koho, dont l'intérêt pratique et scientifique sont grands.

Émule des Pères du Kontum, il a commencé aussi, avec le secours de l'Administration, qui a fait construire les huttes, aménager une route, donne une allocation journalière de 20 cents par malade et fournit les médicaments, la création d'un village de lépreux.

Aucune contrainte n'est exercée sur les malades, qui sont cependant déjà au nombre d'une soixantaine. Cette liberté, de même que le bien-être relatif dont ils jouissent, sont les conditions nécessaires de leur venue. Ce village spécial, dont les habitants vivent en petit groupe dans de minuscules huttes sur pilotis, est organisé à la façon des villages moï, a un chef chargé de la bonne tenue du village et qui, sous la direction du missionnaire, juge les différends.

Le Père fait chaque samedi la distribution des vivres : riz, poisson séché, sel, tabac, gibier, etc. Quatre ou cinq fois par an, à l'époque des grandes fêtes moï : semailles, moisson etc., les lépreux ont aussi leur fête, reçoivent un peu d'alcool, des gâteaux, des cigarettes, des pipes, des colliers, etc.

Comme à Kontum, ils vont dans la forêt voisine chercher le bois et aussi les ressources culinaires qu'elle fournit aux Moï.

Ils sont fournis d'outils de culture et les plus valides ont, autour de leur maison, un petit jardin.

Les plus atteints sont fournis d'eau et de bois par les plus valides, qui reçoivent, dans ce but, une petite rétribution.

Là encore, d'ailleurs, l'entente semble régner entre ces hommes frappés également d'une terrible maladie et qui savent que leur sort eut pu être bien plus terrible.

Au centre du village se trouve l'infirmerie où, trois fois par semaine, le missionnaire vient faire les pansements et distribuer les médicaments nécessaires. Les invalides sont

soignés dans leurs paillotes et reçoivent, en outre, ration plus forte des douceurs que peut se procurer le missionnaire.

Les médicaments usuels sont les bains de permanganate de potasse, à la suite desquels les plaies sont saupoudrées de poudre de quinquina ou d'un autre produit et pansées ; la teinture d'iode, le liquide de Dakin, l'oxyanure de mercure.

L'huile de chaulmoogra, sous forme liquide ou en pilules, a été aussi essayée mais ne donne aucun résultat, les lépreux qui viennent au village étant déjà trop atteints. Son prix élevé et les ressources minimales dont on dispose n'en permettent d'ailleurs pas l'usage courant. Les autres maladies dont souffrent ces pauvres corps sont soignées par les remèdes courants, que les Moï apprécient lorsqu'ils sont d'un goût agréable, tels l'élixir parégorique et, par dessus tout, l'huile de ricin, qui est leur régal.

Le docteur Wade à Saïgon.
(*Les Annales coloniales*, 8 août 1931)

Le docteur J. Wade, éminent pathologiste américain aux Philippines, directeur du « Léonard Wood Memorial », [...] s'est arrêté aussi à Djiring, mais n'a pas eu le temps de parcourir l'Annam. [...]

Des religieuses pour les lépreux
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 juillet 1932)
(résumé dans *Les Annales coloniales*, 9 août 1932)

La presse saïgonnaise se félicite de l'arrivée prochaine en Indochine de franciscaines missionnaires de Marie qui viennent pour se dévouer aux lépreux. Leur premier établissement sera en Annam à la léproserie fondée à Qui-Hoà, province de Quinhon, par le regretté père Maheu et le docteur Le Moine.

Quelques-unes s'occuperont peut être aussi de la nouvelle léproserie qu'un missionnaire est en train de fonder près de Djiring, sur le passage de la route de Saïgon à Dalat.

Cette dernière léproserie est destinée aux Moï, l'idée du P. Maheu a fait souche et le P. Cassaigne, curé de Djiring, a déjà pu y accueillir plus de soixante quinze malheureux qui resteront, malgré tout les efforts du Père, éloignés de la doctrine chrétienne. Il s'agit donc bien dans l'espèce d'une œuvre de pure charité.

D'ailleurs, l'Administration a tenu à participer à l'entretien de ces lépreux et les subventionne quotidiennement à raison de 0 \$ 20 par tête.

Malade, le P. Cassaigne a dû rentrer en France pour prendre quelque repos, mais un autre Père le remplace. En effet, bien que souffrant lui aussi, le P. Sion a accepté de poursuivre l'œuvre de dévouement et d'abnégation.

D'après *l'Opinion*

Académie française
Présidence de M. Duhamel.
(*Le Journal des débats*, 30 juillet 1938)

[...] Le prix *Garnier-Lestany* est partagé entre le P. d'Elbreil, de Pondichéry (2.000 francs) ; le P. Cassaigne, de la léproserie Djiring, en Annam (2.000 francs) ; le P. Mouly,

auteur de *Cannibales à genoux* (1.500 francs), et le P. Yvon, des missions étrangères (1.000 francs).

1941 (février) : Jean Cassaigne succède à Mgr Dumortier comme évêque de Saïgon.
Soutien de bout en bout de l'amiral Decoux,
il est nommé, en juin 1941, au directoire
de la Légion française des combattants en Cochinchine
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/LFCVRN-IC.pdf
et ne manque pas une occasion de célébrer le maréchal Pétain

L'amiral Decoux à Saïgon
(*L'Écho annamite*, 11 juillet 1941)

Saïgon, 11 juillet. — Le gouverneur général, accompagné des membres de son cabinet, est arrivé, à la fin de l'après-midi du 11 juillet, à Saïgon.

L'amiral Decoux s'est arrêté au passage à Djiring, où il a été accueilli par le résident, M. Garbines. Après s'être fait présenter les autorités indigènes, il s'est entretenu quelque temps avec les planteurs, puis est allé visiter la léproserie, à laquelle reste attaché le nom de Monseigneur Cassaigne, et que dirigeait ce prélat avant d'être appelé à la tête du vicariat apostolique de Saïgon

La Société des études indochinoises
À DALAT
CONFÉRENCE DE M. NER
(*L'Écho annamite*, 8 juillet 1942)
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 12 juillet 1942)

Mercredi dernier, le 1^{er} juillet eut lieu la deuxième conférence faite à Dalat sous les auspices de la Société des études indochinoises. Mais celle-ci revêtit un éclat tout particulier, car elle était placée sous la présidence effective de l'amiral Decoux, gouverneur général de l'Indochine et haut-commissaire du Pacifique, qu'accompagnaient M^{me} Decoux et quelques éminentes personnalités. La conférence, faite par M. Marcel Ner, agrégé de philosophie, membre correspondant de l'École française d'Extrême-Orient, traitait des « Coutumiers moi du Haut-Donnaï ». M. Ner l'avait voulue payante afin de pouvoir secourir la léproserie et la crèche de Djiring et participer à la fondation des écoles mois dans la province du Haut-Donnaï. Son désir fut complètement exaucé, car il recueillit une somme d'environ 500 piastres, due, en partie aux dons généreux qu'il reçut. De nombreux auditeurs étaient venus écouter le brillant conférencier.

Tout d'abord, le représentant à Dalat de la SEI fit succinctement l'historique de celle-ci, ne manquant pas de rappeler que cette Société savante avait été fondée par un amiral, en 1865, et que c'était, protégée par les amiraux, qu'elle avait agrandi et qu'elle avait vécu.

« Aussi, ajoute-t-il, elle se réjouit et se glorifie de renouer aujourd'hui ses vieilles traditions, en se trouvant placée sous la haute et bienveillante protection de M. le vice-amiral Decoux, gouverneur général de l'Indochine. »

Après avoir présenté au public le conférencier, il donna la parole à ce dernier.

M. Ner commença par exposer la difficulté avec laquelle il se procura les coutumiers mois du Haut-Donnai. Alors qu'était déjà publié le coutumier rhadé, recueilli par Sabatier, récemment traduit par An'omarchi, à la mémoire duquel M. Ner rendit hommage, que le conférencier avait lui-même transcrit les coutumes de quelques autres tribus, les Chao Ma niaient en avoir. L'enquêteur, pour atteindre son but, employa les moyens oratoires les plus variés. Il se fit tour à tour suppliant, hautain, moqueur, familial. Enfin, après bien des palabres et après avoir vidé force jarres, la confiance s'établit entre l'hôte curieux et les habitants du plateau ; ceux-ci consentirent à dévoiler les traditions, gardées jusque-là secrètes.

Il faut croire que les notables qui parlaient ainsi, dans la pénombre d'une paillote enfumée, n'avaient pas demandé la discrétion à leur interlocuteur, car, c'est devant plus de 200 personnes et au milieu d'un silence religieux qu'à son tour, il dévoila ces coutumes jusqu'alors inconnues et cependant si belles dans le fond et si naïves dans leur expression.

« Ne réclame pas au jeune enfant une dette due par son père décédé. Il est comme un agneau qui vient de naître, comme un poulet dont une patte est cassée. Respecte la femme ou l'esclave de ton voisin, si tu veux que les génies te soient favorables. Sois honnête dans ton village et même en chemin, car l'esprit du ravin où de la montagne le regarde et sanctionne tes actes. »

Ainsi, M. Ner énuméra bon nombre de ces phrases, au style lapidaire et au sens parfois obscur qu'il traduisait ensuite en langage clair.

Puis, il étudia les grands principes sociologiques qui découlaient de ces sentences et qui formaient les lois fondamentales de cette société primitive.

Enfin, pour terminer cette très intéressante causerie, l'orateur, prenant le ton de la plaisanterie, dit qu'il mettait en garde les chercheurs futurs sur l'erreur dans laquelle ils pourraient tomber en rapprochant son propre nom de famille, du nom d'une rivière, d'un village et d'une tribu qui s'appellent aussi : NER.

« On pourra croire plus tard, dit-il, que je suis le parrain de tout cela ; mais point du tout ! Je suis absolument étranger à cette affaire ! »

L'auditoire s'amusa de cette réflexion humoristique.

Il tint ensuite à rappeler la diversité d'origine des Mois :

« Non seulement, précise-t-il, trouve-t-on parmi eux des types malais, chinois, indiens, indo-européens, mais certains mots de leur vocabulaire se rencontrent jusqu'aux îles Marquises, tandis que d'autres décèlent des origines latines ».

En conclusion, il montra que l'acte de charité accompli par les auditeurs était en même temps un acte de justice. Les Mois, au cours des siècles passés, ont façonné sans le détruire, le manteau végétal des hauts-plateaux du Sud-Indochinois, et leur main-d'œuvre a contribué à l'établissement des routes et des plantations. Il est donc équitable qu'ils soient protégés contre les heurts d'une civilisation nouvelle, presque toujours néfastes aux populations archaïques.

Par ailleurs, il montre les liens qui unissent les Mois, soit au complexe indo-européen, dont l'action en Indochine fut si forte, soit aux civilisations du Pacifique. L'Indochine fut ainsi, comme son nom l'indique, le lieu privilégié de contact de l'Occident et de l'Orient, du continent et des îles. La France, en fortifiant ces liens, renoue ainsi des traditions anciennes.

Un tonnerre d'applaudissements montra, sans équivoque possible, au conférencier, combien son auditoire était satisfait de la causerie intéressante et érudite à laquelle il venait d'assister.

Tout laisse croire que les futures conférences faites à Dalat sous les auspices de la SEI, et qui vont suivre sur un rythme assez accéléré, connaîtront, bien que gratuites, la même faveur d'un public nombreux et enthousiaste.

À l'Amiral et à M^{me} Decoux, qui ont bien voulu rehausser de leur présence l'éclat de cette soirée, la SEI présente ses sentiments de bien vive gratitude, à M. Ner, le savant

conférencier, M. le résident-maire empressé à seconder nos efforts d'organisation, à M. Cunhac qui a mis spontanément la salle du cinéma à notre disposition, la SEI adresse ses bien sincères remerciements.

André MORVAL

France Annam.

(Indochine, hebdomadaire illustré, 29 juin 1944)

Dalat. — Un décret du 8 juin vient de nommer, à titre posthume, chevalier de la Légion d'honneur M. Lê-van-Nha et M^{me} Labarre.

.....
Sœur Marie-Thérèse Labarre, fille de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul*, est récemment décédée à Dalat des suites du typhus contracté en soignant ses malades. Arrivée en Indochine en 1931, elle était, depuis 1938, à Djiring pour soigner les lépreux. Elle en partit mourante, donnant le suprême exemple d'une vie toute consacrée aux souffrances des autres.

Puissent Français et Indochinois voir dans ces deux vies, toutes de sacrifice et d'abnégation, une nouvelle preuve que la noblesse d'âme et le don total de soi, ne connaissent ni race, ni frontière.

1950-52 : réhabilitation du village des lépreux sur ordre du maréchal de Lattre.
Mgr Cassaigne y finit sa vie en 1973 après avoir contribué à l'accueil au Sud-Viêt-nam des réfugiés du Tonkin.